

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2175

Attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 22 550 euros à des associations œuvrant dans le domaine de la santé et l'accompagnement de personnes en situation de précarité ou fragilisées

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme FAURIE-GAUTHIER Céline

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2175 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 22 550 EUROS A DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE OU FRAGILISEES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon poursuit, à travers différents dispositifs, ses actions en faveur de l'amélioration de l'état de santé de ses habitants. Elle s'appuie également sur un réseau associatif porteur de projets dont les objectifs sont orientés vers la prévention, l'éducation à la santé et la diminution des conduites à risques ainsi que l'accès aux droits de santé et aux soins pour les publics en difficultés.

Ces objectifs sont essentiellement poursuivis à travers la programmation financière au titre du volet santé du Contrat de Ville (convention territoriale de Lyon), centrée plus particulièrement pour les habitants des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, et dans le cadre de la programmation annuelle « réduction des risques et prévention santé » (lutte contre les infections sexuellement transmissibles, sida et hépatites, prévention des addictions, santé mentale) pour les publics les plus vulnérables.

Le présent projet de délibération a pour objet de vous proposer, en complément de ces deux programmations annuelles, le soutien de la Ville de Lyon à cinq associations : les actions présentées privilégient l'offre de services pour les personnes en situation de précarité ou rencontrant des difficultés sociales, ou pour des publics en situation de fragilité suite à des problèmes de santé.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement aux propositions de subventions suivantes :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	<i>MONTANT VOTE en 2015 (en euros)</i>	MONTANT PROPOSE en 2016 (en euros)
MEDECINS DU MONDE 13 rue Ste Catherine 69001 LYON (siège social de l'association : 62 rue Marcadet 75018 PARIS)	Accès aux soins et aux droits des personnes vivant dans la rue et prise en compte de la souffrance psychique (mission bus)	4 500	4 100
	Accès aux soins et aux droits des personnes en situation de précarité vivant en squats et bidonvilles (action squats et bidonvilles)	4 000	3 650

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	<i>MONTANT VOTE en 2015 (en euros)</i>	MONTANT PROPOSE en 2016 (en euros)
Les Blouses Roses - Animation Loisirs à l'Hôpital Comité de Lyon 17 place Bellecour 69002 LYON	Animations auprès des patients hospitalisés : activités ludiques, créatives ou artistiques (formation des bénévoles)	3 000	3 000
Association des Bibliothèques d'Hôpitaux de Lyon et de la région (A.B.H.) Hôpital Edouard Herriot 5 place d'Arsonval 69003 LYON	Prêt de livres et CD auprès des malades hospitalisés - animation contes auprès d'enfants et personnes âgées et lecture à haute voix pour les patients fatigués	2 000	1 800
Musigones 13 rue Saint-Antoine 69003 LYON	Interventions musicales au chevet des enfants malades, dans les services pédiatriques des hôpitaux de Lyon, pour leur bien-être et pour rompre l'isolement	1 000	1 000
Le Petit Monde et l'Univers 57 bis boulevard Pinel 69500 BRON	Animation de la Maison du Petit Monde et soutien des familles en précarité : accueil et hébergement des familles d'enfants hospitalisés principalement au centre hospitalier Lyon Est (convivialité, échanges et solidarité pour aider les familles déstabilisées à faire face à des situations difficiles)	12 000	9 000
TOTAL			22 550

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e et 3^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1) Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux associations ci-dessous :

- Médecins du monde : 7 750 € ;
- Les Blouses Roses - Animation Loisirs à l'Hôpital - Comité de Lyon : 3 000 € ;
- Association des Bibliothèques d'Hôpitaux de Lyon et de la région (A.B.H.) : 1 800 € ;
- Musigones : 1 000 € ;
- Le Petit Monde et l'Univers : 9 000 € ;

2) Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3) M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4) La dépense en résultant, soit 22 550 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, la Conseillère municipale déléguée,

C. FAURIE-GAUTHIER